

Intervention du Président de l'AVIEL François VERNAZ lors de l'Assemblée Générale de l'Association qui s'est tenue le 14 juin 2016 à l'annexe du Tribunal de Grande Instance de Chartres

LE MOT DU PRESIDENT



L'année 2015 aura été pour l'AVIEL une année d'extension et de consolidation de ses activités :

- • Le bureau d'aide aux victimes (B.A.V.) est maintenant doté d'une plage horaire plus large permettant de recevoir sur rendez-vous les victimes nécessitant un accompagnement plus important.
- • Plage horaire également élargie concernant l'intervention du correspondant social à l'Hôtel de Police de Dreux afin de répondre plus largement aux demandes des justiciables qui se présentent au commissariat.
- • Les victimes gravement traumatisées demeurant sur le département bénéficient d'une prise en charge globale par les services de l'AVIEL. Dès l'été 2015, Monsieur le Procureur de la République de CHARTRES et toute son équipe nous sollicitait pour intervenir auprès de ces victimes : les familles de victimes d'accidents mortels de la circulation, de noyades, de suicides, les femmes victimes de violences conjugales et les victimes des attentats du 13 novembre dernier (deux familles endeuillées, une famille d'une victime gravement traumatisée et deux victimes choquées et leur famille). Afin d'assurer cette prise en charge globale des victimes d'infractions et notamment des victimes gravement traumatisées, l'AVIEL complétait son équipe de juristes en recourant au service d'une psychologue clinicienne.
- • L'AVIEL continue son action d'information, de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et a travaillé à la mise en place du dispositif téléphone grave danger (TGD).
- • L'AVIEL poursuit ses actions de prévention en direction des mineurs et des seniors.

Concernant la vie interne de notre association, signalons les éléments importants :

- • Le renforcement de l'équipe avec l'arrivée d'une psychologue clinicienne vacataire, Mme Sophie LEBLANC, qui nous a apporté sa compétence, sa gentillesse et son immédiate implication au sein de notre équipe.
- • Le départ de Mme Aurélie BRUYANT qui a quitté notre Association pour des raisons familiales et qui a été remplacée depuis pour prendre en charge les permanences situées sur Nogent le Rotrou et Châteaudun.
- • Mme Coralie JAUNAY, quant à elle, nous a fait savoir qu'elle allait prendre un congé parental à 80% en 2016 suite à la naissance d'une belle petite Adèle née le 16 décembre 2015.

Je le dis une nouvelle fois, l'ensemble des services rendus par l'équipe de l'AVIEL **sont entièrement gratuits** et mis à la disposition de toutes personnes sans distinctions, qui s'estiment victimes ou qui ont été victimes d'une infraction. Nos seules ressources sont les subventions qui nous sont attribuées par nos partenaires, que nous remercions vivement, et qui nous permettent d'assurer six postes de juriste et un poste de vacataire psychologue sur seize points de permanences couvrant ainsi l'ensemble des quatre circonscriptions du département d'Eure-et-Loir.

Tous ces bons résultats n'ont été possibles que grâce à l'efficacité et à l'engagement de toute l'équipe de l'AVIEL, salariées et bénévoles, et tout particulièrement à sa Directrice Madame Catherine LANOË, qui a fourni un excellent travail tout au long de cette année tant pour la mission de l'association que pour le « management » des salariées.

Merci à toute cette équipe pour l'excellent travail qui a été mené au cours de l'année 2015. Merci également aux membres du bureau et du conseil d'administration. Ils m'ont toujours épaulé et conseillé.

Encore merci à toutes et à tous.

François VERNAZ